

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise										Néant		*													
A - RÉSULTAT COMPTABLE										Exercice N clos le						Exercice N-1 clos le									
										13	1	1	2	2	0	2	3	13	1	1	2	2	0	2	2
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				dont export et livraisons intracommunautaires		209			210															
	Production vendue	biens						215			214														
		services *						217			218														
	Production stockée *				(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222														
	Production immobilisée *										224														
	Subventions d'exploitation reçues										226														
	Autres produits										230	21 779						24 420							
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A.				(I)		232	21 779						24 420											
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)										234														
	Variation de stock (marchandises) *										236														
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)										238														
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *										240														
	Autres charges externes * :				(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	2 708						19 997									
	Impôts, taxes et versements assimilés				(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243			244							939								
	Rémunérations du personnel *										250														
	Charges sociales (cf. renvoi 380)										252														
	Dotations aux amortissements *				(dont amortissement du fonds de commerce)		255			254															
	Dotations aux provisions										256														
	Autres charges			dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262							1									
				dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260																			
Total des charges d'exploitation				(II)		264	2 708						20 937												
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										270	19 070						3 483								
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				(III)						280	60 184						110 002							
	Produits exceptionnels				(IV)						290														
	Charges financières				(V)						294														
	Charges exceptionnelle			dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347			300																
				dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348																			
	Impôts sur les bénéfices *				(VII)						306	3 338						1 489							
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)										310	75 916						111 996								
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2							312	75 916						314								
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *										316														
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles										318														
	Provisions non déductibles *										322														
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)										324	3 338													
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247			Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248			330														
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)		249			251															
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										998														
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										999														
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997														
Dédutions	Entreprise nouvelles (44, sexies)		986	Zone franche urbaine (44 octies A)		987	Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)		127	Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)		138			342										
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)		981	Jeune entreprise innovante (44, sexies A)		989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991						350	57 000									
	Divers dont (44 quaterdecies)	ZFA NG (44 quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer		344	Créance due au report en arrière du déficit		346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)		992													
		Dédution exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G					Zone de développement prioritaire (44 septdecies)		993																
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS										Bénéfice col. 1			352	22 254						354				
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)										356														
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :																360								
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS										Bénéfice col. 1	Déficit col. 2		370	22 254						372					

Désignation de l'entreprise

AM DECO

Néant

*

Adresse de l'entreprise

7 Rue Claude BERTHOLLET

81100 CASTRES

Número SIRET *

50811734800021

Durée de l'exercice en nombre de mois *

12

Durée de l'exercice précédent *

12

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le			
				3 1 1 2 2 0 2 3		3 1 1 2 2 0 2 2			
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012					
		Autres *	014	016					
	Immobilisations corporelles *		028	030					
	Immobilisations financières * (1)		040	164 364	042	164 364	164 364		
	Total I (5)		044	164 364	048	164 364	164 364		
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
Marchandises *			060	062					
Avances et acomptes versés sur commandes		064	066						
Créances (2)		Clients et comptes rattachés*	068	070			17 441		
		Autres * (3)	072	104 051	074	104 051	82 272		
Valeurs mobilières de placement		080	200 143	082	200 143	143			
Disponibilités		084	103 436	086	103 436	230 696			
Charges constatées d'avance *		092	094						
Total II		096	407 630	098	407 630	330 553			
Total général (I+II)		110	571 994	112	571 994	494 917			
PASSIF					Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES		Capital social ou individuel *			120	2 000	2 000		
	Ecart de réévaluation			124					
	Réserve légale			126	200	200			
	Réserves réglementées*			130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)			131	488 296	376 300			
	Report à nouveau			134					
	Résultat de l'exercice			136	75 916	111 996			
	Subventions d'investissement			137					
	Provisions réglementées			140					
	Total I			142	566 412	490 496			
DÉTTES (4)	Provisions pour risques et charges			144					
	Total II			154					
	Emprunts et dettes assimilées			156	41	41			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164					
	Fournisseurs et comptes rattachés			166	732	689			
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)			169	2 966	1 849			
	Comptes courants d'associés			173	1 843	1 843			
	Autres dettes			175					
	Produits constatés d'avance			174					
	Total III			176	5 582	4 421			
Total général (I + II + III)					180	571 994	494 917		
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CEGID Quadra

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Dossier N° C01080 en Euros.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

POLE SUD EXPERTISE

AM DECO

Société À Responsabilité Limitée au capital de 2 000,00 €

Siège social : 7 Rue Claude Berthollet

81100 CASTRES

508 117 348 RCS CASTRES

**TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR
L'ASSOCIE UNIQUE DU 15 AVRIL 2024**

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à 75 916,04 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	75 916,04 €
- Une somme de	75 916,04 €

affectée au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 31/12/2022

- Dividende global distribué :	00.00 €
soit, par titre :	00.00 €

Exercice : 31/12/2021

- Dividende global distribué :	28 700.00 €
soit, par titre :	143.50 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	28 700.00 €

Exercice : 31/12/2020

- Dividende global distribué :	00.00 €
soit, par titre :	00.00 €

**Copie certifiée conforme
La gérance**

AM DECO

7 Rue Claude BERTHOLLET

81100 CASTRES

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

POLE SUD EXPERTISE

66 Boulevard Mendès France

81100 CASTRES

05.63.59.43.10

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	22
Permanence ou changement de méthodes	22
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	22
Titres immobilisés	22

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Le 12/04/2024
MOURET Lionel Gérant